

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chère Associée, Cher Associé,

Le 28 Juin 2011, les associés de la SCPI FONCIA PIERRE RENDEMENT ont été convoqués en Assemblée Générale Mixte au siège social de la SCPI. Nous tenons à vous remercier de votre forte participation à cette Assemblée Générale.

Les 1.067 associés présents, représentés et votant par correspondance, portant 118.036 parts sociales et représentant 55,06 % du capital se sont exprimés sur les résolutions à caractère ordinaire et extraordinaire.

Les associés ont voté en faveur de toutes les résolutions à une large majorité, plus de 90 % et ont approuvé les comptes et l'affectation du résultat 2010.

Mon équipe et moi-même restons à votre entière disposition au 01.55.52.53.16.

Danielle FRANCOIS-BRAZIER  
Vice-Président

## 1 - SITUATION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2011

FONCIA PIERRE RENDEMENT est une SCPI à capital fixe à compter du 23 juin 2003. Elle a absorbé les SCPI FININPIERRE 3, REVENU BOUTIQUE et PIERRE RENDEMENT au 1<sup>er</sup> juillet 2002.

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| Valeur nominale de la part    | 400 Euros        |
| Capital nominal au 31/12/2010 | 80.740.800 Euros |
| Capital nominal au 30/06/2011 | 85.754.400 Euros |
| Date de création              | 4 juillet 1990   |
| Durée statutaire              | 99 ans           |

|                                                                                        |         |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Nombre de parts au 31/12/2010                                                          | 201 852 |
| Nombre de parts souscrites entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2011 et le 10 février 2011 | 12 534  |
| Nombre de parts au 30/06/2011                                                          | 214 386 |
| Nombre d'associés au 30/06/2011                                                        | 2 646   |

## 2 – MARCHÉ DES PARTS

### 2-1 / CONDITIONS GÉNÉRALES

Si l'acquéreur n'est pas associé, il doit être agréé par la Société de Gestion, la transaction donne lieu à une inscription sur le registre des associés, le transfert de propriété qui en résulte est opposable dès cet instant à la société et aux tiers.

Conformément aux statuts, l'acquéreur perçoit les acomptes sur dividende à compter du 1<sup>er</sup> jour du mois qui suit l'inscription de la cession au registre des associés. Les acomptes sur dividende afférents au trimestre au cours duquel s'effectue le transfert de parts sont répartis entre vendeur et acquéreur au « prorata-temporis » compte tenu de la date d'entrée en jouissance attribuée aux parts cédées.

La Société ne garantit pas la revente des parts.

### 2-2 / CESSIION DE PARTS AVEC INTERVENTION DE LA SOCIETE DE GESTION

⇒ **Pour les vendeurs :** Les demandes de vente ou **ordres de vente** sont à adresser avec l'original du certificat de parts ainsi qu'une **copie de votre bulletin de souscription** à la société de gestion par lettre recommandée, avec avis de réception, précisant le nom du demandeur, le nombre de parts mises en vente, le prix limite de vente, la copie recto verso de la carte d'identité nationale du ou des signataires et la mention de la possibilité d'exécution partielle ou non de l'ordre. Les ordres sont horodatés puis inscrits après vérification de leur validité sur le registre. La société de gestion accusera réception de l'ordre et du rang sur le registre. Tout ordre passé est exécutable. Toutefois, les ordres d'annulation ou de modification peuvent intervenir dans les mêmes conditions de forme.

⇒ **Pour les acquéreurs :** Les demandes d'achat ou **ordres d'achat** sont à adresser à la société de gestion par lettre recommandée, avec avis de réception, précisant le nom du demandeur, le nombre de parts, le prix limite d'achat, sa durée de validité et la mention de la possibilité d'exécution partielle ou non de l'ordre. Les ordres sont horodatés puis inscrits sur le registre. La société de gestion accusera réception de l'ordre et du rang sur le registre. Tout ordre passé est exécutable s'il est accompagné du moyen de paiement correspondant. Toutefois, les ordres d'annulation ou de modification peuvent intervenir dans les mêmes conditions de forme, **par courrier reçu au plus tard la veille de la confrontation**. L'acquéreur acquitte les droits d'enregistrement de 5 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 selon l'article 726 du Code Général des Impôts et la commission d'intervention de la gérance de 5,98 % TTC sur la valeur de marché.

⇒ **Périodicité de la publication du prix d'exécution :** La société de gestion procède le **20 de chaque mois à 12 heures** ou le premier jour ouvrable suivant, **excepté pendant la période d'émission des parts sur une augmentation de capital, ou la société de gestion procède le dernier jour ouvré de chaque mois à 12 h**, à l'établissement du prix d'exécution par confrontation des ordres de vente et d'achat inscrits sur le registre. Le prix d'exécution ainsi que la quantité de parts échangées sont consultables sur notre serveur vocal n° 0 810 69 79 04 et sur notre site internet : [www.foncia.com](http://www.foncia.com). Pendant cette même période, la société de gestion veille à ce que les investisseurs puissent souscrire des parts dans le cadre de l'augmentation de capital ou acquérir des parts sur le marché organisé des parts, à des conditions financières proches en tenant compte des frais d'acquisition sur le marché organisé et de l'incidence du différé de jouissance des parts émises.

**Nous vous informons que la confrontation du mois d'août 2011 aura lieu le Mercredi 31 août à 12 heures. Les ordres de vente et d'achat seront enregistrés par la société de gestion, par courrier reçu au plus tard la veille de la confrontation.**

| Période<br>de confrontation | Parts échangeables en fin de période<br>avant exécution |                  |                  |                  | Nombre<br>de parts<br>échangées | Valeur d'échange<br>(par part) |                  | Ordres non exécutés<br>(nombre de parts) |                    |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|---------------------------------|--------------------------------|------------------|------------------------------------------|--------------------|
|                             | A la vente                                              |                  | A l'achat        |                  |                                 | Net<br>vendeur                 | Net<br>acquéreur | A la<br>vente                            | A<br>l'achat       |
|                             | Nbre<br>d'ordres                                        | Nbre<br>de parts | Nbre<br>d'ordres | Nbre<br>de parts |                                 |                                |                  |                                          |                    |
| 20/04/2011                  | 2                                                       | 288              | 25               | 456              | 288                             | 748,33                         | 830,50           | 0                                        | 168                |
| 20/05/2011                  | 2                                                       | 113              | 16               | 235              | 113                             | 748,33                         | 830,50           | 0                                        | 121                |
| 20/06/2011                  | 6                                                       | 296              | 25               | 773              | 296                             | 749,68                         | 832,00           | 0                                        | 477 <sup>(1)</sup> |

(1) 477 parts dont les valeurs net acheteur sont comprises entre 780 € et 832 € (les cinq valeurs les plus hautes sont : 63 parts à 832 € net acheteur ; 30 parts à 830,60 € net acheteur ; 273 parts à 830,50 € net acheteur ; 52 parts à 820 € net acheteur ; 10 parts à 804 € net acheteur)

### 2-3 / CESSIION DE PARTS SANS INTERVENTION DE LA SOCIETE DE GESTION

Les conditions de cession sont librement débattues entre le vendeur et l'acquéreur. Le cédant ou le cessionnaire s'acquitte des droits d'enregistrement de 5 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 et règle à la société de gestion les frais de dossier d'un montant de 100 Euros TTC et ce quel que soit le nombre de parts cédées. L'enregistrement de la transaction sera effectué par la société de gestion à réception du formulaire 2759 de «déclaration de cession de parts sociales non constatée par un acte» enregistré auprès des services fiscaux, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de FONCIA PIERRE GESTION dont le montant correspond aux frais de dossier.

### 3 - ETAT DU PATRIMOINE

Les valeurs suivantes ont été approuvées par les associés lors de l'Assemblée Générale Mixte du 28 Juin 2011

#### VALEURS DU PATRIMOINE

| Au 31 décembre 2010                | Globale de la SCPI | Par part |
|------------------------------------|--------------------|----------|
|                                    | Euros              | Euros    |
| Valeur expertisée des immeubles HD | 121.548.000,00 €   | 602,16 € |
| Valeur de réalisation*             | 139.156.383,50 €   | 689,40 € |

\* Valeur d'expertise du patrimoine +/- Valeur nette des autres actifs.  
Acquisition / Cession : Néant

#### EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION FINANCIER

| Taux d'occupation du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010 (1) | Taux d'occupation du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2010 (1) | Taux d'occupation du 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 (1) | Taux d'occupation du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 (1) |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 96,11 %                                                  | 95,97 %                                                  | 97,17 %                                                 | 96,86 %                                                  |

(1) loyers quittancés / loyers quittancés + vacants

#### EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION EN SURFACE

| Taux d'occupation du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2010 (1) | Taux d'occupation du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2010 (1) | Taux d'occupation du 1 <sup>er</sup> trimestre 2011 (1) | Taux d'occupation du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011 (1) |
|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| 96,74 %                                                  | 97,22 %                                                  | 96,08 %                                                 | 95,19 %                                                  |

Montant des loyers hors taxes quittancés de FONCIA PIERRE RENDEMENT du 01/01/2011 au 30/06/2011 : 5.593.639,35 Euros

#### ETAT DES VACANTS AU 30 JUIN 2011

| Adresses                                    | Surfaces vacantes                                                                               |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Galerie Saint-Victoret 13730 SAINT VICTORET | 134 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 7/9 Grande Rue 62200 BOULOGNE SUR MER       | 289 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 2 rue Volta 94140 ALFORTVILLE               | 106 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 52/54 rue Saint Jean 14400 BAYEUX           | 70 m <sup>2</sup>                                                                               |
| 6 rue du Chapitre 30900 NIMES               | 37 m <sup>2</sup>                                                                               |
| 13-15 route de Voulx 89100 SENS             | 600 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 18 rue Audra 21000 DIJON                    | 295 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 2 rue Jean Rostand 91300 MASSY              | 80 m <sup>2</sup>                                                                               |
| Zac La Fontaine 10150 CRENEY PRES TROYES    | 311 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 26 rue du Docteur Laine 14800 TOUQUES       | 316 m <sup>2</sup>                                                                              |
| 20 rue de Seclin 59175 VANDEVILLE           | 612 m <sup>2</sup> (en cours de relocation)                                                     |
| <b>Sous-Total</b>                           | <b>2.850 m<sup>2</sup></b>                                                                      |
| 36-52 Boulevard Pasteur 94260 FRESNES       | 502 m <sup>2</sup> (en cours de réaménagement), dont 157 m <sup>2</sup> de surface d'habitation |
| <b>Total</b>                                | <b>3.352 m<sup>2</sup></b>                                                                      |

### 4 - DIVIDENDES (par part)

Les dividendes font l'objet de 4 versements au cours de l'année : 3 acomptes trimestriels, plus le solde déterminé à la clôture de l'exercice. Les revenus financiers peuvent être soumis sur option de l'associé au prélèvement forfaitaire libératoire de l'impôt à la source au taux de 19 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011. Par ailleurs ces revenus financiers sont soumis aux prélèvements sociaux (12,3 % au 1<sup>er</sup> janvier 2011), pour tous les associés personnes physiques résidents fiscaux en France. La société de gestion procède chaque trimestre à la retenue à la source de ces prélèvements.

| 1 <sup>er</sup> trimestre 2011                                                                                          |          | 2 <sup>ème</sup> trimestre 2011                                                                                         |          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Dividende versé pour le trimestre :                                                                                     | 11,70 €  | Dividende versé pour le trimestre :                                                                                     | 11,70 €  |
| Dividende versé par mois de jouissance :                                                                                | 3,90 €   | Dividende versé par mois de jouissance :                                                                                | 3,90 €   |
| Dividende versé net de prélèvements sociaux sur revenus financiers (12,3 %) :                                           | 11,676 € | Dividende versé net de prélèvements sociaux sur revenus financiers (12,3 %) :                                           | 11,665 € |
| Dividende versé net de prélèvements sociaux et de prélèvement libératoire forfaitaire sur revenus financiers (31,3 %) : | 11,639 € | Dividende versé net de prélèvements sociaux et de prélèvement libératoire forfaitaire sur revenus financiers (31,3 %) : | 11,612 € |

Rendement de la part exprimé en taux annuel des acomptes cumulés rapporté au prix payé par l'acquéreur au 20 juin 2011 : 5,62 %

La note d'information de la SCPI FONCIA PIERRE RENDEMENT a reçu de l'AMF le Visa SCPI n° 10-42 en date du 19 novembre 2010

Siège social : 70, rue Saint Lazare - 75009 Paris

Société de gestion : FONCIA PIERRE GESTION 13, avenue Lebrun - 92188 ANTONY Cedex - Tél. : 01.55.52.53.16 – Fax : 01.55.52.52.51

Agrément C.O.B. devenue AMF N°95-30 du 24 avril 1995



**GROUPE BPCE**